



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## électricité

Question écrite n° 113127

### Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les compteurs Linky. Annoncés comme une évolution positive pour les abonnés, les compteurs Linky sont finalement doublement pénalisants pour ces derniers. Présentés comme des compteurs « intelligents » permettant d'adapter la consommation d'électricité et donc de faire réaliser aux abonnés des économies, les compteurs Linky seront dans les faits uniquement « communicants » et ne favoriseront donc pas les économies d'énergie annoncées pour les abonnés. En outre, contrairement à ce qui était prévu, les compteurs Linky ne seront pas gratuits car les abonnés devront payer un abonnement de 3,50 euros par mois. La hausse du coût d'installation est donc supportée par les abonnés. Par conséquent, loin de favoriser la réalisation d'économies d'énergie, l'installation du compteur Linky tend à augmenter le coût pour les abonnés de leur facture d'énergie jusqu'à 16 euros par an. Aussi, elle lui demande de trouver un autre mode de financement pour l'installation des compteurs Linky afin de ne pas pénaliser davantage des ménages déjà touchés par des difficultés face au coût de l'énergie.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Jacqueline Maquet](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 113127

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 juillet 2011, page 7013

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)